

Liège, le 16 mars 2020.

Communiqué du Vicaire général relatif aux mesures concrètes à prendre face à la propagation du Covid 19

Dans la foulée des dispositions du Gouvernement fédéral et d'autres pouvoirs publics ainsi que des mesures prises par les autorités ecclésiastiques, il importe d'apporter les précisions qui suivent face aux questions posées à l'autorité diocésaine et aux doyens. Leur sévérité s'explique par les récents développements de la pandémie sur le territoire européen. Il n'y a pas de raison de croire, malgré les dispositions d'ordre public, que la propagation sera rapidement freinée.

Nous rappelons donc que **la célébration de toutes les messes publiques**, le dimanche comme en semaine, est *suspendue* au moins jusqu'au 3 avril.

Les funérailles à l'église ne sont autorisées qu'en cercle restreint, comme le rappellent aujourd'hui les évêques de Belgique. Dans le diocèse de Liège, nous estimons devoir préciser « en présence de quinze personnes » au tout grand maximum, et toujours en respectant les règles d'hygiène en vigueur soit en limitant les contacts, en sauvegardant les distances suffisantes à l'église, en évitant de se serrer les mains et a fortiori les accolades ou autres gestes de sympathie ou d'affection.

Les veillées et autres moments de prière dans les funérariums privés, en ce compris les prières de levée du corps, doivent être évitées. En effet, elles se tiennent le plus souvent dans des espaces restreints où, pendant un certain temps, les personnes se voient confinées sans pouvoir tenir les distances requises. Nous recommandons en revanche les prières au cimetière qui, de soi, se tiennent à l'air libre, mais toujours avec la distance requise entre les personnes.

La célébration des baptêmes et des mariages est *reportée jusqu'à nouvel ordre* ainsi que leurs réunions de préparation. Ce n'est qu'en cas de nécessité impérieuse (risque de mortalité, etc.) que le curé – et lui seul – demandera l'autorisation au Vicaire général pour de telles célébrations, à vivre dans ce cas dans la plus stricte intimité.

Les visites et a fortiori les célébrations en maison de repos sont *interdites*.

Toutes les réunions de catéchèse, pour les premières communions et professions de foi comme pour les confirmations, sont *suspendues* et reportées à plus tard.

Dans ces circonstances inédites, il va de soi que nous sommes tous invités à observer de bon cœur les injonctions, présentes et à venir, des pouvoirs publics. La solidarité entre tous et le respect d'autrui s'imposent.

Pour les fidèles, la solidarité passe aussi par la prière où, dans la communion de tous les saints, nous nous soutenons mutuellement et nous intercédons pour nos frères et sœurs en humanité, avec une attention particulière pour le personnel soignant et pour les personnes affectées par le virus ainsi que pour les personnes les plus précarisées de notre société.

La campagne du **Carême de partage**, qui est faite cette année en faveur d'Haïti où sévit l'insécurité alimentaire, est maintenue et doit être promue le 4^e dimanche de Carême et le dimanche des Rameaux. On peut verser un don par virement au compte BE68 0000 0000 3434, d'Entraide et Fraternité, 32 rue du Gouvernement provisoire, 1000 Bruxelles, avec la mention « 6509 Carême de partage ». Merci de ne pas oublier les plus pauvres, même dans notre situation de détresse !

À défaut de nous rassembler pour la prière et les offices, nous pouvons suivre les célébrations sur les ondes ou à la télévision. Concrètement chaque jour de la semaine, l'eucharistie est célébrée à 19h dans les studios de RCF et largement diffusée sur 93.8 FM ou par voie digitale (DAB, 1RCF). La messe dominicale anticipée y est célébrée le samedi à 17h. Quant à la messe du dimanche, nous sommes invités à la suivre à 11h sur les ondes de la RTBF, radio ou télévision, et le soir sur KTO à 18h30.

Pour la Semaine Sainte, les informations suivront en temps opportun, pour le 3 avril au plus tard. Appliquons-nous donc avec *responsabilité*, mais aussi avec *confiance*, dans la mise en œuvre des présentes dispositions. La *cohésion* entre tous dans leur application sera un gage majeur de leur efficacité.

Alphonse Borrás, vicaire général du diocèse de Liège.